

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SYNDICAT CGT DU COMMERCE ET DES SERVICES DE L'AÉROPORT DE NICE CÔTE D'AZUR

Le Syndicat CGT du Commerce et des Services de l'Aéroport Nice Côte d'Azur est informé de "*l'incident*" sur médiatisé qui est **survenu le 29 juillet 2017 entre un passager et un salarié d'une entreprise prestataire de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur.**

Au-delà de la condamnation de la violence en général, et de cet acte en particulier, notre syndicat tient malgré cela à rappeler **les responsabilités du gestionnaire de la ACA en sa qualité de Co-employeur** en matière de l'intégrité mentale et physique des employés de ses différents prestataires.

Depuis des mois et des semaines, **la CGT en effet interpelle les Directions des différents prestataires de la plate-forme et informe en parallèle le gestionnaire de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur** de la dégradation continue des conditions de travail des employés aéroportuaires et **des pressions quotidiennes** qu'ils subissent de la part de leurs employeurs **mais aussi de certains passagers de plus en plus agressifs.**

L'incident de ces derniers jours n'est que la regrettable mais pas si étonnante **conséquence de la politique menée par les Directions des prestataires de l'Aéroport** qui n'hésitent pas à pressurer leurs employés et **à les exposer inutilement sans aucun moyen mis à leurs dispositions pour éviter ou gérer les conflits avec des passagers** de plus en plus violents et arrogants car trop souvent confirmé dans leur **statut de "Client Roi"** par des directions qui ne soutiennent plus leurs employés.

Le Syndicat CGT a plusieurs fois souligné l'absence de points d'informations dans les différents halls de terminaux, le peu de communication à destination des passagers et le manque d'effectifs de Police pour soutenir et protéger les personnels de l'Aéroport.

Notre **Syndicat CGT du Commerce et des Services de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur** continuera à **soutenir les salariés et à alerter les différents acteurs aéroportuaires,** mais aussi la Préfecture et les Élus locaux pour améliorer les conditions de travail et la sécurité des employés de l'Aéroport.

Notre Syndicat CGT du Commerce et des Services veillera enfin dans cette affaire à ce que **les droits du salarié concernant sa défense soient scrupuleusement respectés** en totale indépendance et transparence par la Direction de ce prestataire dans le cadre de la procédure contradictoire et **que soient prises en compte les problématiques évoquées et qui constitue la triste réalité quotidienne vécue par les salariés de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur.**

Le Secrétaire Général
Laury BOUHACHI
06.69.57.21.37